



COUNCIL OF EUROPE    CONSEIL DE L'EUROPE

17 janvier 2013

**ODGProg/INF(2012)13 rev**

---

**Activités du Conseil de l'Europe  
pour le Bélarus en 2012-2013**

---

*Document établi par le Secrétariat du Conseil de l'Europe  
Ce document a été adopté par le Comité des Ministres suite à la 1161 réunion, le 5 février  
2013*

## TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION.....	3
1. DROITS DE L'HOMME .....	4
Activités de coopération .....	4
2. ÉTAT DE DROIT .....	9
Activités de coopération .....	11
Facilité du Conseil de l'Europe pour le Partenariat oriental (FPO).....	11
3. DÉMOCRATIE.....	14
Activités statutaires et basées sur les conventions.....	14
Activités de coopération .....	14
Facilité pour le Partenariat oriental .....	22
4. POINT D'INFORMATION .....	23
ANNEXE I – TABLEAUX FINANCIERS .....	24

## INTRODUCTION

Le 30 mars 2011, le Comité des Ministres a adopté le document DPA/Inf(2011)08, qui donne les grandes lignes des activités du Conseil de l'Europe proposées sous l'intitulé « Renforcer la société civile et les médias indépendants au Bélarus ». Les activités avaient pour objectif de renforcer la capacité des organisations de la société civile et des médias indépendants au Bélarus dans les domaines des droits de l'homme, de l'état de droit et de la démocratie.

Le 17 avril 2012, le GR-DEM a tenu un échange de vues sur les développements d'importance majeure intervenus au Bélarus en 2011, ainsi que sur les activités entreprises par le Conseil de l'Europe en faveur du Bélarus en 2011 et les perspectives de coopération (DPA/Inf(2012)06).

Le GR-DEM a pris note des informations communiquées et a chargé le Secrétariat de préparer un document sur la coopération du Conseil de l'Europe avec le Bélarus pour la période 2012-2013 et de le lui présenter en temps opportun.

Comme indiqué aux Délégués le 10 octobre 2012, le Secrétaire Général a rencontré en septembre 2012 le nouveau ministre des Affaires étrangères du Bélarus, M. Vladimir Makei. Pendant cette rencontre, il a réaffirmé que l'objectif à long terme du Conseil de l'Europe était de permettre au Bélarus de devenir un membre à part entière de l'Organisation et a rappelé qu'une évolution n'était possible que si le Bélarus tenait sérieusement compte des différentes recommandations du Comité des Ministres (CM) et de l'APCE, à commencer par la libération de tous les prisonniers politiques et l'introduction d'un moratoire sur la peine de mort. Le ministre lui a alors confirmé que les autorités bélarusses prévoyaient de prendre des mesures pour se rapprocher du Conseil de l'Europe et que son pays tenait à améliorer et à renforcer sa coopération avec l'Organisation.

A la suite de la décision du GR-DEM, le Secrétariat a préparé le présent document « Activités du Conseil de l'Europe pour le Bélarus en 2012-2013 » (ODGProg/INF(2012)13rev).

Le document est structuré autour des trois piliers opérationnels du Conseil de l'Europe : Droits de l'homme, État de droit et Démocratie, mettant en avant les activités statutaires et basées sur des conventions, les activités de coopération, ainsi que les projets mis en œuvre dans le cadre de la Facilité du Conseil de l'Europe pour le Partenariat oriental.

Les activités statutaires et basées sur des conventions incluent une participation du Bélarus à divers organes et conventions du Conseil de l'Europe, tels que le GRECO et la Convention culturelle européenne. Il est rappelé que le Comité des Ministres a invité le Bélarus à adhérer à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains. En outre, le Bélarus a pour l'instant le statut d'observateur au Comité directeur pour les droits de l'homme (CDDH) et ses organes subordonnés ainsi qu'au Comité directeur sur les médias et les nouveaux services de communication (CDMC) et qu'il a exprimé le souhait d'étendre sa participation à d'autres comités directeurs du Conseil de l'Europe.

En tant qu'État partie à la Convention culturelle européenne, le Bélarus est invité à toutes les réunions du comité directeur compétent pour cette convention.

Les activités de coopération proposées couvrent les domaines de coopération prioritaires décrits par le Comité des Ministres dans les documents DPA/Inf(2011)08, DPA/Inf(2012)06 et examinés durant les réunions du GR-DEM du 17 avril 2012 et du 5 juillet 2012, tels que l'abolition de la peine de mort, les médias indépendants, la société civile et les droits de l'homme, la coopération culturelle et la jeunesse.

Les activités de coopération seront financées par différentes sources, dont le budget ordinaire du Conseil de l'Europe, les Programmes conjoints de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, ainsi que des contributions volontaires (CV).

La Facilité du Conseil de l'Europe pour le Partenariat oriental (FPO) 2011-2013, programme conjoint de l'Union européenne et du Conseil de l'Europe, vise à appuyer les processus de réforme dans les six pays partenaires, dont le Bélarus, et à les rapprocher des normes du Conseil de l'Europe et de l'Union européenne dans des domaines clés tels que les normes électorales, la réforme judiciaire et la lutte contre la cybercriminalité et la corruption.

Le Point d'information du Conseil de l'Europe à Minsk continuera à mener des activités de sensibilisation au Bélarus sur le Conseil de l'Europe, ses activités et ses normes.

Les activités et projets inclus dans ce document seront régulièrement évalués et leurs résultats, en termes d'accomplissement, de durabilité et d'impact, seront présentés au GR-DEM.

## 1. DROITS DE L'HOMME

### Activités de coopération

1.1. Activité	<b>Réunions thématiques organisées par le Comité pour le contrôle international de la situation des droits de l'homme au Bélarus (CCI) avec des défenseurs des droits de l'homme et des représentants de la société civile du Bélarus</b>
CEAD <sup>1</sup>	35130
Objectif	Former des défenseurs des droits de l'homme et les représentants de la société civile à la promotion et à la protection des droits de l'homme, ainsi que renforcer la culture politique démocratique
Principaux partenaires	Comité pour le contrôle international, défenseurs des droits de l'homme bélarusses
Durée	2013
Lieu	Varsovie, Vilnius, Kyiv, Moscou
Financement	18 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire) et 54 000 EUR de contributions volontaires requises.
Description	Ces réunions font suite au travail du Comité pour le contrôle international qui a été soutenu en 2011. Les réunions thématiques, qui rassembleront chaque fois 20 éminents experts des droits de l'homme de différents profils, traiteront de sujets et thèmes d'actualité dans les domaines suivants : <ul style="list-style-type: none"> <li>- un procès juste et équitable et la réforme judiciaire</li> <li>- la liberté de réunion et d'association</li> <li>- la liberté d'expression</li> <li>- la protection des défenseurs des droits de l'homme</li> </ul>
Résultats attendus	Amélioration du rôle et des droits des ONG et des défenseurs des droits de l'homme au Bélarus et promotion d'une culture politique démocratique. La première réunion sur la protection des défenseurs des droits de l'homme est programmée du 1 <sup>er</sup> au 4 décembre 2012, à Moscou.

<sup>1</sup> CEAD (base de données des activités du Conseil de l'Europe) : <http://intranet.coe.int/jahia/Jahia/cache/offonce/lang/en/Accueil/ODG-PROG/VC-JP>

1.2. Activité	<b>Publication d'un ouvrage intitulé « Procédure pénale et droits de l'homme »</b>
CEAD	33266
Objectif	Sensibiliser les praticiens du droit et militants de la société civile au Bélarus aux normes de la CEDH en matière de procédure pénale. La publication fait suite à un séminaire sur la justice pénale et les normes de la CEDH, organisé par le Conseil de l'Europe à Minsk en 2009. Elle sera diffusée aux juristes, militants des ONG et étudiants en droit.
Principaux partenaires	Centre d'études juridiques comparatives et Organisation pour les initiatives juridiques
Durée	Décembre 2012
Lieu	Minsk, Bélarus
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Les articles contenus dans cet ouvrage se fondent sur des interventions présentées lors d'un séminaire organisé à Minsk en 2009 par la Direction générale des droits de l'homme et des affaires juridiques du Conseil de l'Europe. Le séminaire – qui rassemblait des juges, des procureurs, des responsables de services répressifs, des fonctionnaires de haut rang, des universitaires et des représentants de la société civile – a servi de forum pour discuter de la manière dont les normes européennes liées à des questions telles que la liberté et la sécurité et le droit à un procès équitable pourraient être appliquées au Bélarus. Les articles suivent chaque étape du processus pénal. Ces étapes sont examinées du point de vue de la jurisprudence de la Cour européenne des droits de l'homme ainsi que sous l'angle du droit et de la pratique au Bélarus.
Résultats attendus	Diffusion des normes européennes des droits de l'homme sur la procédure pénale à l'ensemble des praticiens du droit au Bélarus.

1.3. Activité	<b>Consolidation des capacités de la CEDH pour le Collège des avocats de Minsk et des étudiants en droit et en relations internationales de l'Université d'État du Bélarus</b>
CEAD	35818
Objectif	Former les membres du Collège des avocats de Minsk et des étudiants en droit et en relations internationales de l'Université d'État du Bélarus aux normes et mécanismes juridiques de la CEDH
Principal partenaire	Collège des avocats de Minsk et Université d'État du Bélarus
Durée	Mai 2013
Lieu	Minsk
Financement	10 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	Formation de démarrage sur la CEDH pour des avocats et étudiants
Résultats attendus	Les avocats et étudiants en droit sont en mesure de comprendre l'esprit de la CEDH et comment les droits qu'elle consacre pourraient être utilisés au niveau national, étant donné que le Bélarus est déjà lié par le PIDCP (Pacte international relatif aux droits civils et politiques).

1.4. Activité	<b>Séminaire sur des aspects sélectionnés de la CEDH pour les professionnels du droit</b>
CEAD	35819
Objectif	Former des professionnels du droit à certains aspects spécifiques de la CEDH
Principaux partenaires	Organisation « Legal initiative » et Centre d'Étude de droit comparé
Durée	Mai 2013
Lieu	Vilnius, Lituanie
Financement	10 000 EUR financement garanti (budget ordinaire)
Description	Fait partie de la série de séminaires thématiques sur la CEDH pour des professionnels du droit et représentants de la société civile, lancée en 2000 ; présentation d'avis de la Commission de Venise, si nécessaire.
Résultats attendus	Meilleure connaissance des normes européennes des droits de l'homme chez les professionnels du droit et représentants de la société civile du Bélarus.

1.5. Activité	<b>Soutien à la revue sur le constitutionnalisme et les droits de l'homme</b>
CEAD	35820
Objectif	Soutenir la publication d'une revue juridique « Constitutionnalisme et droits de l'homme »
Principaux partenaires	Université des humanités européennes
Durée	2013
Lieu	Vilnius, Lituanie
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Soutenir la publication d'une revue juridique « Constitutionnalisme et droits de l'homme ». Cette revue, réalisée par l'Université des humanités européennes, sera publiée pour les avocats et représentants de la société civile du Bélarus. Elle abordera des thèmes en rapport avec la protection internationale des droits de l'homme, notamment les normes du Conseil de l'Europe.
Résultats attendus	Meilleure connaissance des normes européennes des droits de l'homme chez les professionnels du droit et représentants de la société civile du Bélarus.

1.6. Activité	<b>Soutien au programme « Le métier d'avocat et les droits de l'homme »</b>
CEAD	35821
Objectif	Apporter un soutien financier et d'expert au programme de formation « Le métier d'avocat et les droits de l'homme » pour renforcer la capacité des avocats du Bélarus à utiliser les instruments internationaux de protection des droits de l'homme dans le cadre de leur travail ; développer le corps des avocats au Bélarus.
Principaux partenaires	Réseau de la Maison des droits de l'homme (Oslo, Norvège)
Durée	2013
Lieu	Vilnius, Lituanie
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)

Description	Soutien au programme de formation en faveur des avocats et des représentants de la société civile au Bélarus « Le métier d'avocat et les droits de l'homme », mis en œuvre par le réseau de la Maison des droits de l'homme. Il s'agit d'un programme annuel, dont les supports seront diffusés sur le site internet HELP. Les participants au programme auront également accès aux documents HELP.
Résultats attendus	Meilleure connaissance des normes européennes des droits de l'homme chez les professionnels du droit et représentants de la société civile du Bélarus.

1.7. Activité	<b>Formation aux droits de l'homme pour les étudiants de l'Université des humanités européennes</b>
CEAD	35822
Objectif	Former des étudiants du Bélarus aux normes européennes des droits de l'homme
Principaux partenaires	Université des humanités européennes
Durée	Mai 2013
Lieu	Vilnius, Lituanie
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Cette formation annuelle de 5 journées, organisée par le Conseil de l'Europe pour des étudiants de l'Université des humanités européennes, sera mise en œuvre par le Conseil de l'Europe en coopération avec l'Université de Glasgow.
Résultats attendus	Meilleure connaissance des normes européennes des droits de l'homme chez les étudiants du Bélarus.

1.8. Activité	<b>Séminaire sur l'égalité entre les femmes et les hommes</b>
CEAD	35131
Objectif	Promotion de l'égalité entre les femmes et les hommes au Bélarus et, en particulier, de la participation des femmes aux processus de prise de décision
Principal partenaire	Conférence des OING, organisations bélarusses de la société civile spécialisées dans l'égalité entre les femmes et les hommes et la participation citoyenne
Durée	En liaison avec les sessions de la Conférence des OING, 2013
Lieu	Strasbourg
Financement	24 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	Séminaire de deux jours ouvert à 30 participants afin de présenter les normes et politiques du Conseil de l'Europe, d'examiner la situation au Bélarus et de procéder à un échange d'expériences avec des ONG internationales.
Résultats attendus	Les questions de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la participation des femmes aux processus de prise de décision sont examinées au Bélarus et la coopération avec les ONG internationales est renforcée.

1.9. Activité	<b>Mise à jour de l'ouvrage « Abolition de la peine de mort au Bélarus »</b>
CEAD	32631
Objectif	Faire progresser la discussion sur l'abolition de la peine de mort au Bélarus
Principaux partenaires	Organisation « Legal initiative » et Centre d'Étude de droit comparé
Durée	2013
Lieu	Bélarus
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Source	Fait suite à la table ronde de 2010 sur l'abolition de la peine de mort
Résultats attendus	Diffusion de l'ouvrage pour améliorer le dialogue entre les autorités et la société civile sur l'importance d'abolir la peine de mort au Bélarus

1.10. Activité	<b>Soutien à l'élaboration, à la mise en œuvre et au suivi de la politique nationale du Bélarus en matière de lutte contre les stupéfiants</b>
CEAD	35894
Objectif	Fournir aux autorités et ONG bélarusses des conseils et des recommandations en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de politiques de lutte contre les stupéfiants. Pour ce faire, les objectifs suivants sont prévus : <ul style="list-style-type: none"> <li>• recueillir et analyser les expériences du Bélarus en faisant le lien entre politique de lutte contre les stupéfiants et recherche ;</li> <li>• formuler des conseils et des recommandations sur la manière de transférer des connaissances entre les milieux de la recherche, de la politique et de la mise en pratique ;</li> <li>• conseiller sur les besoins en recherche liée à la politique de lutte contre les stupéfiants (pour réduire tant la demande que l'offre) ;</li> <li>• conseiller sur la manière d'utiliser le monitoring et l'évaluation pour améliorer la planification des actions.</li> </ul>
Principaux partenaires	Ministère de la Justice, ONG actives dans le domaine du traitement et de la réduction des méfaits des drogues
Durée	2013
Lieu	Minsk
Financement	20 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	Élaborer au Bélarus une politique équilibrée de lutte contre les stupéfiants, qui prenne en compte l'expérience du Group Pompidou dans d'autres pays : <ul style="list-style-type: none"> <li>• application d'instruments et matériels existants sur l'élaboration et la mise en œuvre de politiques, stratégies et plans d'action en matière de lutte contre les stupéfiants ;</li> <li>• résultats des expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politiques globales et intégrées de lutte contre les stupéfiants en Europe ainsi que les récents travaux du Groupe Pompidou (GP) sur l'évaluation des interventions concernant la prévention en matière de drogue et l'élaboration de lignes directrices pour le traitement ;</li> <li>• résultats de l'évaluation d'experts du GP sur le Concept de politique publique de lutte contre les stupéfiants 2020 en Ukraine ;</li> <li>• corpus existant de connaissances et d'expériences en matière d'élaboration et de mise en œuvre des politiques de lutte contre les stupéfiants, notamment les lignes directrices et recommandations du</li> </ul>



	<p>Groupe Pompidou, de l'Observatoire européen des drogues et des toxicomanies, de l'OMS et de l'UNODC ;</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• expériences en matière de conseils liés aux politiques de lutte contre les stupéfiants durant la période 2010-2012, en particulier le soutien au gouvernement ukrainien pour l'élaboration d'une nouvelle stratégie concernant les stupéfiants.</li></ul>
Résultats attendus	<p>Orientations et conseils dispensés aux autorités du Bélarus et à des ONG, en fonction de leurs besoins exprimés et demandes spécifiques, en ce qui concerne la mise en œuvre de politiques cohérentes de lutte contre les stupéfiants en 2012-2013.</p>

## 2. ÉTAT DE DROIT

### Activités statutaires et basées sur les conventions

2.1. Activité	<b>Participation du Bélarus au Groupe d'États contre la corruption (GRECO)</b>
Objectif	Faire en sorte que le Bélarus respecte les normes anticorruption du Conseil de l'Europe
Principal partenaire national	Le Bureau du Procureur général de la République du Bélarus
Organe de monitoring ou conventionnel	Le Groupe d'États contre la corruption (GRECO)
Durée	2012-2013
Financement	Budget de l'Accord élargi instituant le Groupe d'États contre la corruption (GRECO).
Description/activités principales	Le Rapport d'évaluation des premier et deuxième cycles conjoints sur le Bélarus a été adopté par le GRECO le 22 juin 2012 (il reste confidentiel dans l'attente de l'autorisation de publication des autorités). Il traite, entre autres choses, de la séparation des pouvoirs, de l'indépendance du pouvoir judiciaire, de la transparence du processus législatif et de la participation de la société civile à la lutte contre la corruption. Le Bélarus devra présenter d'ici au 31 décembre 2013 un rapport de situation sur les mesures prises suite aux recommandations du GRECO.
Résultats attendus	Les futures activités dans le domaine de la bonne gouvernance et de la lutte contre la corruption devraient prendre en compte les recommandations formulées dans le Rapport des premier et deuxième cycles conjoints du GRECO et aller plus loin. Le Bélarus étant membre à part entière du GRECO, ses représentants au GRECO ont été invités à participer aux 5 réunions plénières qui ont eu lieu en 2012 et seront invités à celles programmées en 2013. Aucune autre visite n'est prévue en 2013.

#### Lutte contre la traite des êtres humains

Le 12 janvier 2012, le Bélarus a été invité à adhérer à la Convention du Conseil de l'Europe sur la lutte contre la traite des êtres humains (STCE n° 197). Le Bélarus a participé à la table ronde sur la lutte contre la traite des êtres humains organisée le 18 avril 2012 à St. Petersburg grâce aux efforts conjoints du Conseil de l'Europe, de l'OSCE et de l'Assemblée parlementaire des pays de la CEI.

## Activités de coopération

2.2. Activité	<b>Visite de journalistes biélorusses au Conseil de l'Europe</b>
Objectif	Diffuser aux médias biélorusses des informations sur les développements actuels et des contacts avec des interlocuteurs au Conseil de l'Europe.
Principal partenaire	Journalistes indépendants au Bélarus
Durée	2012-2013
Lieu	Strasbourg
Financement	15 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	A chaque fois que possible et que cela présente un intérêt, la DC invite quelques journalistes biélorusses aux sessions de l'APCE et à d'autres événements. Elle a aussi organisé des visites d'études pour des groupes plus nombreux de journalistes. Compte tenu des expériences passées positives, une visite de journalistes du paysage médiatique élargi du Bélarus pourrait être envisagée afin de stimuler le dialogue avec des représentants des médias et entre eux. Une visite de 4 journalistes biélorusses indépendants à Strasbourg a été organisée en janvier 2012.
Résultats attendus	Améliorer la visibilité du Conseil de l'Europe au Bélarus et la compréhension de son travail par le biais d'échanges de vues avec des représentants de haut niveau de l'Organisation et des experts de secteurs clés ; relations plus étroites avec les médias et couverture régulière tout au long de l'année.

## Facilité du Conseil de l'Europe pour le Partenariat oriental (FPO)

2.3. Projet	<b>Renforcer la réforme judiciaire dans les pays du Partenariat oriental</b>
CEAD	2011/DGHL/JP/2632
Objectif	Soutenir et renforcer le processus de réforme du système judiciaire en cours, en vue d'accroître l'indépendance, l'efficacité et le professionnalisme des systèmes judiciaires des pays bénéficiaires participants, par le biais d'un échange d'information intensif et d'une mise en commun des bonnes pratiques.
Principaux partenaires	Ministères de la Justice des pays bénéficiaires, communautés judiciaires
Durée	Mars 2011 – août 2013
Lieu	Conseil de l'Europe et pays participant à la FPO
Financement	Financement garanti par la facilité pour le PO, projet conjoint Conseil de l'Europe/UE. Budget total 923 995 EUR (environ 154 000 EUR de dotation budgétaire pour le Bélarus).
Description	Le Projet mobilise l'expertise et l'expérience de tous les pays bénéficiaires et contributeurs participants. Il donne une possibilité de discuter des obstacles juridiques et pratiques à la mise en œuvre des normes européennes applicables dans les pays participants et d'ajuster plus finement leurs politiques respectives dans les domaines particulièrement préoccupants identifiés par le Projet, les mécanismes de monitoring du Conseil de l'Europe, les rapports d'avancement de l'UE et les pays bénéficiaires eux-mêmes.

Résultats attendus	<p>Le Bélarus est l'un des pays bénéficiaires du Projet FPO, qui prévoit la participation des autorités bélarusses à plusieurs activités du Projet, notamment des réunions de groupes de travail multilatéraux. A ce jour, les autorités du Bélarus n'ont participé à aucune de ces réunions. Plusieurs activités du Projet concernant le Bélarus n'ont donc pas pu se tenir, en particulier l'analyse des principaux textes législatifs régissant le système judiciaire.</p> <p>La participation au projet des représentants bélarusses du Forum de la société civile (FSC), à partir de septembre 2011, a permis à des experts du Conseil de l'Europe de se familiariser quelque peu avec certains problèmes liés à la profession d'avocat. Un examen de la loi bélarussienne sur les avocats, récemment modifiée, a été réalisé.</p>
--------------------	---

2.4. Projet	<b>Bonne gouvernance et lutte contre la corruption</b>
CEAD	JP/2524
Objectif	Ce projet a pour but de renforcer les capacités nationales du Bélarus (avec d'autres membres de l'Initiative pour le Partenariat oriental) à appliquer des mesures de prévention et de répression en vue de renforcer leur bonne gouvernance et la lutte contre la corruption.
Principaux partenaires	Organismes ou services administratifs spécialisés dans la lutte contre la corruption
Durée	Mars 2011 – août 2013
Lieu	Conseil de l'Europe et pays participant à la FPO
Financement	Financement garanti par la facilité pour le PO, projet conjoint Conseil de l'Europe/UE. Budget total : 1 126 365 EUR (environ 187 727 EUR de dotation budgétaire pour le Bélarus)
Description	<p>Le projet contribue à consolider les processus de réforme dans les six pays partenaires grâce à une approche multilatérale et à les rapprocher des normes du Conseil de l'Europe et de l'Union Européenne dans des domaines clés couverts par la Plateforme 1 du Partenariat oriental.</p> <p>Le projet vise en particulier à consolider la bonne gouvernance et à renforcer les capacités de l'administration publique et du secteur de la justice pénale afin de prévenir et combattre efficacement la corruption, conformément aux conventions du Conseil de l'Europe et à d'autres traités internationaux ainsi qu'aux recommandations figurant dans le Rapport des premier et deuxième cycles conjoints du GRECO concernant le Bélarus (adopté en juin 2012). Toutes les activités suivent une approche régionale et combinent des conseils techniques avec des formations, des évaluations, le développement de méthodologies, l'élaboration de politiques ainsi que l'échange de bonnes pratiques et de conseils entre pairs dans le domaine de la bonne gouvernance, de la corruption et du blanchiment d'argent. Les activités régionales sont complétées par des activités pilotes sur mesure répondant aux besoins et priorités spécifiques de chaque pays partenaire en matière de réforme. Les représentants bélarusses ont participé aux activités régionales ci-après, mises en œuvre en 2012 dans le cadre du projet de lutte contre la corruption de la FPO.</p> <p>Formation régionale : mise en œuvre des normes relatives à la détection, l'instruction et l'incrimination des délits économiques et financiers, Syracuse, 12-16 mars - 1 représentant</p>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Conférence régionale sur les bonnes pratiques en matière d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi de politiques anticorruption, Kyiv, 29 mars - 4 représentants</li> <li>- Atelier régional : analyse et typologies du blanchiment des produits de la corruption dans les pays en transition, Strasbourg, 3 juillet 2012 - 2 représentants.</li> </ul>
<i>Résultats attendus</i>	<p>Participation accrue des représentants du Bélarus aux activités régionales organisées en 2012-2013, en vue de consolider la bonne gouvernance et de renforcer les capacités de l'administration publique et du secteur de la justice pénale pour prévenir et combattre efficacement la corruption conformément aux standards et normes du Conseil de l'Europe.</p> <p>Coordination renforcée avec le Bélarus dans la mise en œuvre d'activités pilotes visant à traiter les besoins de réformes spécifiques du Bélarus en matière de politique anti-corruption.</p> <p>Évaluation des risques de corruption dans un secteur donné, sous réserve de la confirmation des autorités bélarusses (dans le cadre de l'activité régionale d'évaluation des risques).</p>

2.5. Projet	<b>Coopération contre la cybercriminalité</b>
CEAD	JP/2523
Objectif	Renforcer les processus de réforme dans les six pays partenaires par le biais d'une approche multilatérale et les rapprocher des normes du Conseil de l'Europe et de l'UE dans des domaines clés couverts par la Plateforme 1 du PO.
Principaux partenaires	Ministère de la Justice, ministère de l'Intérieur
Durée	Mars 2011 – août 2013
Lieu	Conseil de l'Europe et pays participant à la FPO
Financement	Financement garanti par la facilité pour le PO, projet conjoint Conseil de l'Europe/UE. Budget total : 724 000 EUR (environ 120 667 EUR de dotation budgétaire pour le Bélarus)
Description	<p>Le projet contribue à renforcer les capacités des autorités de la justice pénale dans les pays du Partenariat oriental à coopérer efficacement contre la cybercriminalité.</p> <p>Les activités du projet sont mises en œuvre conformément au programme établi ; les représentants bélarusses y prennent régulièrement part.</p>
Résultats attendus	<p>Mettre en place des mécanismes efficaces pour la coopération avec les pays du Partenariat oriental (dont le Bélarus), évaluer les priorités de ces pays en matière d'assistance technique contre la cybercriminalité et conseiller les autorités sur le renforcement de leur capacité à lutter contre la cybercriminalité.</p> <p>Renforcer la participation des représentants du Bélarus aux activités multilatérales dans le domaine de la cybercriminalité.</p> <p>Des actions complémentaires au projet en cours pourraient être envisagées pour appuyer les réformes législatives conformément à la Convention de Budapest sur la cybercriminalité, notamment en ce qui concerne les conditions et sauvegardes (article 15).</p>

### 3. DÉMOCRATIE

#### Activités statutaires et basées sur les conventions

3.1. Activité	Participation du Bélarus aux activités liées à la Convention culturelle européenne
Objectif	Assurer le respect des dispositions de la Convention culturelle européenne par le Bélarus.
Principaux partenaires	Ministère de la Culture, ministère de l'Éducation
Durée	2012-2013
Lieu	Strasbourg, autres villes européennes
Financement	5 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Promotion des dispositions de la Convention culturelle européenne au Bélarus et mise en conformité de la législation et des pratiques du pays avec les normes de la CCE.
Observations/Résultats attendus	<p><u>Éducation :</u> Le Bélarus a participé, en mars 2012, à la première session plénière du CDPPE (Comité directeur pour la politique et les pratiques en matière d'éducation) nouvellement établi. En tant que partie à la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance (STCE n°165) du Conseil de l'Europe et de l'UNESCO, le Bélarus participe aux réunions du Comité de la Convention de Lisbonne sur la reconnaissance (tous les 3 ans, prochaine réunion en 2013) et à la réunion annuelle du réseau ENIC (Réseau européen des centres nationaux d'information).</p> <p><u>Culture :</u> Le Bélarus a été régulièrement invité aux sessions plénières du Comité directeur de la Culture (CDCULT) et du Comité directeur du patrimoine culturel et du paysage (CDPATEP) et a assisté aux réunions de 2009, 2010 et 2011. Il a par ailleurs participé à la première réunion du nouveau Comité directeur de la culture, du patrimoine et du paysage (CDCPP), du 14 au 16 mai 2012.</p>

#### Activités de coopération

3.2. Activité	<b>Participation de professionnels de l'éducation du Bélarus aux activités de formations proposées par le Programme Pestalozzi</b>
CEAD	34477, 34476, 34487
Objectif	Doter les professionnels de l'éducation du Bélarus de méthodologies et de normes pédagogiques européennes
Principal partenaire	Bureau de liaison national du Programme Pestalozzi au Bélarus
Durée	2012-2013
Lieu	Bélarus
Financement	20 000 EUR, financement garanti (contributions volontaires). L'expansion du programme dépend de contributions volontaires.
Description	Des professionnels de l'éducation au Bélarus pourront participer aux sessions de formations proposées par le Programme Pestalozzi.
Observations/Résultats attendus	Des professionnels de l'éducation du Bélarus échangeront leur expérience avec des pairs de tout le continent et leur expertise méthodologique en sortira renforcée, tout comme leur compréhension des valeurs et principes du Conseil de l'Europe en matière d'éducation (citoyenneté démocratique, respect de la diversité et des droits de l'homme, compétence interculturelle et diversité). Depuis 2012, des enseignants et des formateurs d'enseignants du Bélarus

	prennent régulièrement part aux activités de formation du Programme Pestalozzi, programme de formation du Conseil de l'Europe pour les professionnels de l'éducation. Un séminaire d'information et de diffusion a été organisé le 7 septembre 2012, à Minsk, par l'agent de liaison biélorusse du programme et le Secrétariat. Près de 40 professionnels de l'éducation y ont pris part. Des activités de formation s'inscrivant dans le prolongement de cette initiative sont envisagées pour 2013.
--	---

3.3. Activité	<b>Participation de représentants du Bélarus aux activités liées à la mise en œuvre de la Charte du conseil de l'Europe sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et l'éducation aux droits de l'homme (Recommandation CM/Rec(2010)7)</b>
Objectif	Sensibiliser à la Charte du Conseil de l'Europe, et faciliter l'échange et la coopération entre le Bélarus et les États membres du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme.
Principal partenaire	Ministère de l'Éducation
Durée	2012-2013
Lieu	Bélarus
Financement	5 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Des représentants du Bélarus assistent aux réunions et conférences pertinentes.
Résultats attendus	Les contacts de travail sont développés, le partage d'information est facilité et la coopération entre le Bélarus et les membres du Conseil de l'Europe est encouragée.

3.4. Activité	<b>Compendium - système d'information et de suivi des politiques culturelles</b>
CEAD	35810
Objectif	Inclure le Bélarus dans un programme de coopération culturelle du Conseil de l'Europe ; générer des connaissances sur la politique et les pratiques du Bélarus en matière culturelle sous la forme d'un profil pays ; consolider la réforme politique en proposant des modèles et des normes de politique culturelle européenne provenant de 45 pays participants. Intégrer des experts biélorusses de la politique culturelle à la communauté de pratique des auteurs du Compendium. ( <a href="http://www.culturalpolicies.net">http://www.culturalpolicies.net</a> )
Principaux partenaires	Ministère de la Culture du Bélarus ; experts indépendants
Durée	2012-2013
Lieu	Bélarus ; siège du Conseil de l'Europe ; ERICarts/ Bonn (Allemagne)
Financement	Financement garanti (budget ordinaire) pour couvrir les dépenses de base liées à la participation du Bélarus au projet du Compendium* ; ressources supplémentaires (10 000 EUR) requises (contributions volontaires) pour des visites d'experts et un atelier de lancement. * En attente de discussions sur la mise en œuvre des projets avec les parties prenantes - non reflété dans le budget global
Description	Le projet contribue à renforcer la capacité de modernisation de la politique culturelle et intègre le Bélarus dans une structure d'analyse de politiques multilatérale et un réseau d'experts européens de premier plan en matière de politique culturelle. Un accord sur la promotion du profil de politique culturelle du Compendium a été signé en 2012 entre le ministère de la Culture du Bélarus et le Conseil de l'Europe. Les activités débuteront début 2013.

Résultats attendus	Un profil de politique culturelle en ligne ; l'utilisation active du profil par des décideurs politiques publics et de la société civile ainsi que par des professionnels de la culture ; participation d'experts biélorusses aux réunions des auteurs du Compendium européen ; analyse politique thématique en tant que possible activité de suivi.
3.5. Activité	<b>Compléter la constitution du Réseau Émeraude au titre de la Convention de Berne.</b>
CEAD	JP/2862
Objectif	Finaliser la mise en place du Réseau Émeraude des zones protégées en aidant les parties à remplir leurs engagements au titre de la Convention de Berne (article 4) et de la Convention des Nations Unies sur la diversité biologique (Plan stratégique pour la biodiversité 2011-2020). Les sept pays ciblés d'Europe centrale et orientale et du Caucase du Sud sont l'Arménie, l'Azerbaïdjan, le Bélarus, la Géorgie, la République de Moldova, l'Ukraine et la Fédération de Russie.
Principal partenaire	Ministère pour la Protection des ressources naturelles et de l'environnement, par le biais de l'ONG « Initiative écologique », désignée comme organisation technique de mise en œuvre
Durée	Octobre 2012 – octobre 2016
Lieu	Plusieurs lieux dans le pays
Financement	240 000 EUR pour le Bélarus sur un budget total de 2 200 000 EUR (financement garanti par le biais du programme conjoint Conseil de l'Europe/UE)
Description	Aux termes des dispositions de l'article 4 de la Convention de Berne, le Réseau Émeraude est également ouvert aux observateurs à la Convention. Le Bélarus est impliqué depuis 2004 dans l'établissement du Réseau Émeraude, un réseau international des aires présentant un intérêt spécial en termes de conservation (ASCI), dont la création a été décidée par le Comité directeur de la Convention de Berne en 1989. Conformément au « Calendrier de mise en œuvre du Réseau Émeraude 2011-2020 », adopté par le Comité directeur de la Convention de Berne en 2011, le Bélarus devrait achever la Phase II du processus du Réseau Émeraude d'ici 2015.  La Phase II du processus d'instauration du Réseau Émeraude consistera à évaluer la capacité des sites candidats à garantir la conservation des espèces et des habitats protégés au titre de la Convention de Berne. Entre 2013 et 2016, les actions menées doivent donc contribuer à aider les autorités nationales à mener à terme la Phase II, notamment par l'identification des 50 % restants de sites pouvant intégrer le Réseau Émeraude. De plus, le Conseil de l'Europe devrait aider les autorités nationales à préparer des lignes directrices et/ou des Plans d'action nationaux pour assurer la bonne gestion et le suivi adéquat des sites sélectionnés une fois que ceux-ci auront été officiellement désignés comme des sites Émeraude.
Résultats attendus	Participation à part entière du Bélarus dans le Réseau Émeraude au titre de la Convention de Berne. Remarque : en juin 1993, le Comité des Ministres a invité le Bélarus à adhérer à la Convention relative à la conservation de la vie sauvage et du milieu naturel de l'Europe (496 <sup>e</sup> réunion des Délégués des Ministres, point 3, décision n° xi). De plus, le pays compte deux secteurs qui se sont vus décerner le Diplôme européen pour les espaces protégés, l'un d'entre eux (Parc national de <u>Belovezhskaya Pushcha</u> ) faisant actuellement l'objet d'un examen pour le renouvellement du diplôme.



3.6. Activité	<b>Renforcement des capacités de la société civile par le biais de petites subventions et de conseil technique</b>
Objectif	Soutenir les ONG locales pour faire progresser la démocratie, l'État de droit et les droits de l'homme au Bélarus.
Principaux partenaires	ONG endehors de la capitale, Minsk
Durée	2012-2013
Lieu	Dans tout le Bélarus
Financement	10 000 EUR, financement garanti par le biais du soutien budgétaire du Fonds européen pour la jeunesse. 60 000 EUR requis sous forme de contributions volontaires pour étendre le programme.
Description	<p>En s'appuyant sur le programme existant de la Fondation européenne de la jeunesse pour des petites subventions, ce projet vise en particulier des ONG indépendantes dans les régions du Bélarus. Les conseils techniques répondront aux besoins particuliers du bénéficiaire de la subvention. Les projets soutenus reposent sur la stratégie de l'ONG candidate et ont une composante clairement identifiée pour l'appropriation locale. Les critères de sélection couvrent le nombre et la nature des bénéficiaires/parties prenantes impliqués, les résultats attendus en matière de démocratie, d'État de droit et de droits de l'homme, ainsi qu'un élément lié à la durabilité. Chaque subvention individuelle peut atteindre un montant maximal de 7 600 EUR.</p> <p>En 2012, le Fonds européen pour la jeunesse a soutenu 8 projets pilotes au Bélarus.</p>
Résultats attendus	L'évaluation des résultats attendus sera menée courant 2013

3.7. Activité	<b>Session de formation pour les formateurs et multiplicateurs en éducation aux droits de l'homme avec les jeunes</b>
CEAD	35808
Objectif	Soutenir les ONG locales pour développer et mettre en œuvre des programmes d'éducation aux droits de l'homme et à la défense des droits de l'homme
Principaux partenaires	VIT, l'ONG responsable de la traduction du manuel « Compass » en biélorussien
Durée	2013
Lieu	Minsk, Bélarus ou Centre européen de la jeunesse de Budapest (et sur tout le territoire du Bélarus durant la phase de suivi)
Financement	30 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	<p>La session de formation sur l'éducation aux droits de l'homme auprès des jeunes vise à permettre à des travailleurs de jeunesse, des formateurs et des multiplicateurs de développer, mettre en œuvre et évaluer des programmes éducatifs sur les droits de l'homme. Elle réunit pendant 6 jours 30 multiplicateurs clés du Bélarus qui s'impliquent dans des ONG de jeunesse, afin de développer leurs compétences dans la formation aux droits de l'homme et d'agir en faveur des droits de l'homme et de l'éducation aux droits de l'homme. La formation est basée sur le Compass. Les participants auront à mettre en œuvre des projets sur l'éducation aux droits de l'homme au niveau local dans le cadre de la formation, où ils pourront mettre à profit le coaching dispensé par l'équipe de formateurs.</p>

Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La qualité et la crédibilité de l'éducation aux droits de l'homme au Bélarus sont renforcées et soutenues ;</li> <li>- les praticiens de l'éducation aux droits de l'homme au Bélarus – en particulier ceux qui interviennent dans le secteur non gouvernemental (de jeunesse) – développent leurs compétences et leur motivation pour introduire des activités d'éducation aux droits de l'homme basées sur les normes du Conseil de l'Europe ;</li> <li>- des réseaux informels de formateurs dans l'éducation non formelle et de formateurs d'enseignants pour l'éducation aux droits de l'homme sont développés et soutenus ; les liens avec des collègues dans d'autres pays européens sont développés ;</li> <li>- la Recommandation (2010)7 du CM relative à la Charte européenne sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est promue et diffusée au Bélarus.</li> </ul>
--------------------	--

<b>3.8. Activité</b>	<b>Publication et lancement du manuel Compass en bélarusse</b>
CEAD	35809
Objectif	Publier la version bélarusse du Compass, manuel sur l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, le diffuser au sein d'organisations de jeunesse au Bélarus et organiser un évènement autour de son lancement
Principaux partenaires	VIT - ONG chargée de la traduction du Compass en bélarusse ; Réseau de jeunesse pour l'éducation aux droits de l'homme
Durée	2012-2013
Lieu	Minsk et dans tout le Bélarus
Financement	10 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	La traduction du Compass, manuel pour la pratique de l'éducation aux droits de l'homme avec les jeunes, est en phase de finalisation, mais aucun soutien n'a été obtenu pour sa publication. Une version imprimée du manuel avec un formulaire ouvert en ligne faciliterait l'accès des organisations de jeunesse et contribuerait à leur capacité à l'utiliser. La version imprimée du Compass sera diffusée par des partenaires bélarusses et la session de formation à l'éducation aux droits de l'homme permettra à terme de constituer un groupe de formateurs et multiplicateurs dans lequel puiser pour poursuivre les travaux. Une manifestation sera organisée, sous la forme d'une conférence de 2 jours, pour le lancement du Compass. Elle réunira des parties prenantes clés au Bélarus et sensibilisera au manuel et à l'importance de l'éducation aux droits de l'homme. Cette manifestation accroîtra également la visibilité du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, pour le Fonds européen de la jeunesse, etc.
Résultats attendus	<ul style="list-style-type: none"> <li>- La Recommandation (2010)7 du CM relative à la Charte européenne sur l'éducation à la citoyenneté démocratique et aux droits de l'homme est promue et diffusée au Bélarus ;</li> <li>- l'éducation aux droits de l'homme, basée sur les normes du Conseil de l'Europe, est soutenue au Bélarus, en particulier par le biais de l'éducation non formelle ;</li> <li>- des organisations non-gouvernementales, en particulier des organisations de jeunesse, intervenant dans l'éducation aux droits de l'homme ou intéressées par ce thème, sont soutenues au niveau institutionnel et sur le plan concret ;</li> <li>- la qualité des interventions dans le secteur de la jeunesse au Bélarus, en particulier celles menées avec le soutien du Conseil de l'Europe, est améliorée par la disponibilité de matériel pédagogique en bélarussien ;</li> </ul>

	- les liens entre l'éducation formelle et informelle au Bélarus sont encouragés et soutenus.
--	--

3.9. Activité	<b>Formation aux droits de l'homme pour les étudiants de l'Université des humanités européennes (European Humanities University - EHU), Vilnius</b>
CEAD	32631
Objectif	Former les étudiants de l'EHU aux droits de l'homme
Principal partenaire	Université de Glasgow
Durée	2013
Lieu	Vilnius, Lituanie
Financement	10 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Sessions de formation approfondies sur les droits de l'homme pour des étudiants de l'EHU, qui porteront pour l'essentiel sur le droit à la vie, l'interdiction de la torture, le droit à la liberté et à la sécurité, le droit à un procès équitable, le droit à la vie privée et à la vie de famille, la liberté de pensée et de religion, la liberté d'expression et la liberté d'association et de réunion + présentation d'avis de la Commission de Venise, si nécessaire
Résultats attendus	Les étudiants bélarusses acquièrent une connaissance approfondie de la Convention européenne des droits de l'homme

3.10. Activité	<b>Réunions de la plateforme de communication de la société civile sur « La situation de la société civile au Bélarus »</b>
CEAD	35133
Objectif	Créer un espace pour des ONG non partisans afin d'identifier des questions présentant un intérêt commun, de développer de nouvelles stratégies et de consolider leurs actions
Principal partenaire	La Plateforme nationale de la société civile du Partenariat oriental et d'autres ONG bélarusses et réseaux de la société civile
Durée	2012- 2013
Lieu	Vilnius, Varsovie, Kyiv et Bélarus
Financement	90 000 EUR (contributions volontaires et budget ordinaire pour 1 réunion à Varsovie en octobre 2012), financement supplémentaire sous forme de contributions volontaires de 60 000 EUR requis (30 000 EUR par réunion) pour 2013.
Description	Le projet s'appuie sur le résultat des réunions organisées en 2009-2010 et est mené sous forme de réunions pouvant rassembler jusqu'à 50 participants et portant sur des thèmes d'actualité clés liés à la participation d'organisations de la société civile aux processus politiques au Bélarus. Les réunions les plus grandes se dérouleront en-dehors du Bélarus, les plus petites consacrées à la coordination peuvent également être organisées dans le pays. La situation de la société civile avant et après les élections parlementaires de 2012 sera au cœur de l'activité.
Activités	La première réunion de la Plateforme de communication de la société civile s'est déroulée les 26 et 27 octobre 2012 à Varsovie. La situation de la société civile bélarussienne dans son ensemble, le rôle des mass media et de l'internet comme outils de communication de la société civile, l'émigration des militants de la société civile et la participation de la société civile bélarussienne à des activités européennes étaient au programme. La résolution adoptée pendant cette réunion peut être consultée sur : <a href="http://www.coe.int/T/NGO/Articles/Civil_society_communication_platform_warsaw_res_en.asp">www.coe.int/T/NGO/Articles/Civil_society_communication_platform_warsaw_res_en.asp</a>

Résultats attendus	La coordination entre représentants de la société civile sera améliorée. La capacité organisationnelle de la société civile sera développée et le rôle de cette dernière dans le processus pré-électoral sera amplement débattu et l'avis des experts (y compris celui de la Commission de Venise si nécessaire) sera diffusé
--------------------	---

3.11. Activité	<b>Développer une culture politique démocratique par des séminaires, des conférences et le réseau des anciens élèves de l'École est-européenne d'études politiques</b>
CEAD	35906 and VC/2611
Objectif	Continuer à développer une culture politique démocratique chez les jeunes professionnels et militants de la société civile du Bélarus
Principal partenaire	École est-européenne d'études politiques (East European School of Political Studies - EESPS)
Durée	2012-2013
Financement	En 2012, 43 000 EUR de contributions volontaires ont été versées (Roumanie, Pologne, Royaume-Uni) et 10 000 EUR ont été financés par le budget ordinaire. En 2013, 150 000 EUR sont requis à partir de contributions volontaires et du budget ordinaire.
Description	En 2012, l'EESPS a organisé quatre séminaires pour les participants à ses formations et des réunions pour les membres de son réseau d'anciens élèves à Lviv, Varsovie, Budapest et Kyiv. En octobre 2012, les participants à la formation ont pris part au Forum mondial sur la démocratie à Strasbourg. L'EESPS est membre de l'association des écoles d'études politiques et partenaire du programme du partenariat oriental de l'UE consacré à la participation des femmes à la vie publique et politique, géré par le Conseil de l'Europe.
Résultats attendus	Promouvoir une nouvelle génération de dirigeants du Bélarus dans les domaines de la politique, de l'économie, de la société, de la culture et de l'environnement. Promouvoir les valeurs du pluralisme, de la diversité et du dialogue ouvert, développer une culture politique moderne parmi les futurs dirigeants du Bélarus.

3.12. Activité	<b>Participation de représentants de la société civile bélarusse aux sessions de l'APCE et des OING, ainsi qu'aux grandes manifestations du Conseil de l'Europe</b>
CEAD	35135
Objectif	Échanger des informations de première main entre des représentants de la société civile bélarussienne et le Conseil de l'Europe et impliquer ces représentants dans les débats du Conseil de l'Europe
Principaux partenaires	ONG bélarusses
Durée	2012- 2013
Lieu	Strasbourg
Financement	23 500 EUR, financement garanti pour 2012 (coût pour 3 groupes, budget ordinaire) 10 000 EUR, financement garanti (par des contributions volontaires et le budget ordinaire) et financement supplémentaire de 20 000 EUR requis pour 2013.

Description	Des représentants de la société civile du Bélarus participent aux sessions de l'Assemblée parlementaire et à la Conférence des OING et rencontrent des interlocuteurs intéressés au Conseil de l'Europe et aux Représentations permanentes. Ils participent en outre aux grandes manifestations du Conseil de l'Europe, telles que le Forum mondial de la démocratie à Strasbourg ou à de grandes conférences de jeunesse.
Activités	Trois visites de représentants de la société civile bélarussienne ont eu lieu en 2012, pendant les sessions d'avril, de juin et d'octobre. La visite d'avril a porté sur l'état général de la société civile et la situation des prisonniers politiques ; celles de juin et d'octobre ont été consacrées à la préparation et aux suites des élections parlementaires de 2012 au Bélarus.
Résultats attendus	Sensibilisation aux normes et aux instruments du Conseil de l'Europe. Des informations de première main sur la situation dans le pays sont communiquées aux divers acteurs du Conseil de l'Europe. Le travail en réseau de représentants de la société civile bélarussienne avec leurs homologues d'autres pays est renforcé

3.13 Projet	<b>Démocratie locale au Bélarus</b>
CEAD	CV/2400
Objectif	Sensibiliser les autorités nationales, les collectivités locales et la société civile du Bélarus à la Charte européenne de l'autonomie locale ; partager les expériences européennes sur la mise en œuvre de la Charte ; établir une analyse de la conformité de la législation et du projet de législation du Bélarus avec les normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie locale ; sur cette base, préparer un rapport et des recommandations sur les amendements et modifications à apporter à la législation du Bélarus afin de la mettre en conformité avec la Charte européenne et d'autres normes du Conseil de l'Europe.
Principal partenaire	Congrès des pouvoirs locaux et régionaux du Conseil de l'Europe, Fondation Lev Sapieha et Conseil pour la coopération des collectivités locales au Bélarus
Durée	12 mois (à débiter de préférence en 2013)
Lieu	Strasbourg et autres États membres du Conseil de l'Europe
Financement	120 000 EUR (contributions volontaires requises)
Description	<p>Le Congrès a élaboré un projet « Démocratie locale au Bélarus », inspiré des propositions de deux organisations du Bélarus ayant le statut d'observateur auprès du Congrès : la Fondation Lev Sapieha (observateur depuis juin 2001) et le Conseil pour la coopération des collectivités locales au Bélarus (observateur depuis décembre 2008), qui opère sous l'autorité du Conseil de la République (chambre haute du Parlement du Bélarus).</p> <p>Le projet comporte trois volets :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- promotion des normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de l'autonomie locale, en particulier de la Charte européenne de l'autonomie locale, pour mettre la législation nationale en conformité avec ces normes ;</li> <li>- encourager la création d'une association nationale des collectivités locales au Bélarus ;</li> <li>- sensibiliser les représentants élus au niveau local ou régional. Formation à leur rôle et la responsabilité.</li> </ul>

Résultats attendus	- Les autorités nationales, les collectivités locales et la société civile sont davantage sensibilisées à la Charte européenne de l'autonomie locale ; une analyse de la conformité de la législation et du projet de législation du Bélarus aux normes du Conseil de l'Europe dans le domaine de la démocratie locale a été réalisée ; un rapport et des recommandations sur les amendements et modifications à apporter à la législation du Bélarus pour la mettre en conformité avec la Charte européenne et d'autres normes du Conseil de l'Europe ont été élaborés.
--------------------	--

### Facilité pour le Partenariat oriental

3.14. Projet	<b>Soutenir des élections libres et équitables</b>
CEAD	JP/2466
Objectif	Veiller à l'application effective des principes du patrimoine électoral européen, en s'appuyant notamment sur des activités de renforcement des capacités et de sensibilisation impliquant à la fois les autorités compétentes et la société civile.
Principaux partenaires	Administration électorale, société civile
Durée	Mars 2011 – août 2013
Lieu	Conseil de l'Europe et pays participant à la FPO
Financement	Facilité FPO - Projet conjoint Conseil de l'Europe/UE. Budget total de 935 900 EUR (environ 155 983 EUR de dotation budgétaire pour le Bélarus)
Description	Le projet contribue à renforcer la capacité de l'administration électorale à tous les niveaux pertinents afin d'organiser des élections conformément aux normes européennes. Cette mission sera essentiellement remplie par des experts locaux, lesquels joueront donc un rôle essentiel dans la formation des commissaires et du personnel électoraux à tous les niveaux pertinents, de manière à garantir la durabilité du système ; s'attaquer aux problèmes – fréquents dans la région – liés à l'organisation d'élections démocratiques et, plus particulièrement, à la modernisation du processus électoral, notamment en créant des listes électorales (ou des mécanismes d'inscription des électeurs domiciliés à l'étranger) électroniques ; soutenir la société civile dans son effort visant à fournir, de manière durable, des observateurs nationaux indépendants pour les élections, en s'appuyant sur un réseau régional d'échange de connaissances et d'expériences et sur la mise en commun de ressources en matière de formation ; impliquer davantage les électeurs dans le processus électoral comme condition préalable à leur participation pleine et entière à la vie publique et politique, notamment en les sensibilisant à l'importance de la participation (et aux inconvénients liés à l'abstention) au scrutin, aux droits individuels de chaque électeur et à la liberté de choix au moment du dépôt du bulletin dans l'urne. Les activités cibleront en particulier les jeunes, les personnes votant pour la première fois et les femmes, afin de lutter contre des phénomènes tels que le vote familial.
Résultats attendus	Les représentants de la société civile continueront à participer aux activités du projet en 2012 visant notamment à mieux préparer les ONG à jouer leur rôle d'observateur et à formuler des critiques constructives sur le processus électoral, ainsi qu'à sensibiliser davantage les électeurs à leur rôle dans le fonctionnement d'élections démocratiques et à accroître leur participation.

#### 4. POINT D'INFORMATION

4.1. Activité	<b>Point d'information du Conseil de l'Europe à Minsk</b>
CEAD	35881
Objectif	Promouvoir au Bélarus la sensibilisation au Conseil de l'Europe, à ses normes, ses mécanismes et ses activités
Principal partenaire	Université d'État du Bélarus
Durée	Novembre 2012 – novembre 2013
Lieu	Minsk
Financement	76 000 EUR, financement garanti (budget ordinaire)
Description	Le Point d'information est établi sous la forme d'un projet conjoint, renouvelable chaque année et opérationnel depuis juin 2009, entre le Conseil de l'Europe et l'Université d'État du Bélarus. Son objectif dans le cadre du mandat actuel, convenu d'un commun accord, est de sensibiliser les institutions publiques, les organisations non gouvernementales, les mass media, les universités et les habitants du Bélarus et de leur communiquer des informations sur les valeurs fondamentales, les instruments juridiques, les réalisations, les politiques et les activités du Conseil de l'Europe.
Résultats attendus	Sensibiliser aux valeurs fondamentales, instruments juridiques, réalisations, politiques et activités du Conseil de l'Europe par le biais : <ul style="list-style-type: none"> <li>- d'exposés, de séminaires, de tables rondes, de conférences ;</li> <li>- de concours et d'expositions thématiques ;</li> <li>- de la traduction, la publication et la distribution de supports d'information ;</li> <li>- de l'amélioration du fonctionnement de la bibliothèque du Point d'information et du développement et de la promotion du site internet du Point d'information.</li> </ul>

**ANNEXE I – TABLEAUX FINANCIERS**

Nombre total d'activités / de projets : 30

**Tableau 1**

Type d'activité/ projet	Financement garanti			Total financement garanti	Financement supplémentaire requis
	BO	PJ UE/Conseil de l'Europe	CV		
National	222 500		103 000	325 500	568 000
Régional/ Multilatéral		858 377		858 377	
<b>TOTAL</b>	222 500	<b>858 377</b>	<b>103 000</b>	<b>1 183 877</b>	<b>568 000</b>

**Tableau 2**

Piliers	Total financement garanti	Financement supplémentaire requis
1. Droits de l'homme (10 activités)	78 000	108 000
2. État de droit (5 activités/projets)	477 394	
3. Démocratie (14 activités/projets)	522 483	460 000
4. Point d'information (1 activité)	76 000	
	<b>€ 1 183 877</b>	<b>€ 568 000</b>

**BUDGET TOTAL : € 1 751 877**